

« POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES »

BULLETIN MENSUEL
de
**L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE**

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

et

**Journal des Soldats Blessés
aux Yeux**



SOMMAIRE

Les Etats Généraux de la France meurtrie. — Les mutilés français à Namur. — Assemblée générale de 1927. — Rajustement des pensions.

Informations

Les « Amis des Soldats Aveugles ». — Avis. — A vendre. — Aux vanniers.

Chronique de l'U. A. G.

Caisse Fraternelle. — Entre nous. — Cotisations. — Procès-verbaux : de l'Assemblée générale des Masseurs, de la Section départementale de Maine-et-Loire, de la Section départementale du Tarn, de la Régionale du Nord, de la Régionale du Rhône, de la séance du Conseil d'Administration du 21 mai 1927. — Bibliothèque.

Administration :

Siège de l'U. A. G., 25, rue Ballu, PARIS (9^e)

TÉLÉPH. : Central 44-88 — Chèque postal : 160-31

PRESIDENT D'HONNEUR
de l'Union des Aveugles de Guerre

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

COMITÉ DE PATRONAGE

M. BARTHOU, Ministre de la Justice;
M. le colonel FABRY, ancien ministre des Colonies;
M. BRIEUX, de l'Académie Française, président honoraire;
M. le général BALFOURIER;
M. BORREL, député, ancien sous-secrétaire d'Etat;
Mme Marthe BRANDÈS;
M. BRISAC, préfet;
M. J. RIDGELY CARTER;
M. Paul DE CASSAGNAC, ancien député;
M. COFFIN, notaire honoraire;
M. MAURICE DONNAY, de l'Académie Française;
M. DUCO, médecin-inspecteur;
M. FRIBOURG, député;
Miss Alice GETTY;
M. Justin GODART, ancien ministre;
Miss GRACE HARPER;
Miss WINIFRED HOLT;
Mme Léopold KAHN;
Mme Géo KESSLER;
M. KRUG;
M. LUGOL, sénateur;
Mme la maréchale MAUNOURY;
M. le docteur MORAX;
M. MEYER, conseiller d'Etat;
M. Henry PATÉ, député;
M. Pierre RAMEIL, député;
M^e HENRI-ROBERT, de l'Académie Française, ancien bâtonnier de l'Ordre des
Avocats;
Général SAINTE-CLAIRE-DEVILLE;
M. VALLERY-RADOT;
M. Constant VERLOT, député;
M. le professeur WALTHER, membre de l'Académie de Médecine.

Nous informons nos camarades et tous nos lecteurs, qu'en raison de la période des vacances, et ainsi que les années précédentes, le Bulletin ne paraîtra pas au mois d'août.

Les Etats Généraux de la France meurtrie

Une grandiose manifestation se prépare qui aura, dans tout le pays, un écho retentissant. André Lainville, directeur du *Journal des Mutilés et Réformés*, reprenant une idée autrefois émise par Henri Pichot, président honoraire de l'U. F., lance un vibrant appel à toutes les associations d'anciens combattants et de victimes de la guerre, les invitant à se réunir en un vaste Congrès où, en commun, elles élaboreront le cahier de leurs revendications et feront entendre solennellement la belle et noble voix de la génération du feu. Ce sera le Congrès des Congrès, et ces « Etats généraux de la France meurtrie » constitueront la synthèse harmonieuse et vivante de la multiple activité des hommes de la guerre dont le souci de la justice et de la paix forme, avant tout, la base inébranlable. C'est à Versailles, dans la ville historique, évocatrice de tant de souvenirs, et c'est le 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice qui mit fin à la grande tourmente, c'est dans un lieu et à une date mémorables, excellemment choisis, que se grouperont les rescapés de la lutte infernale, tous ceux qui, pendant plus de quatre ans, ont souffert et ont tout enduré pour que soit sauvegardée la liberté menacée. Les Aveugles de Guerre seront présents au rendez-vous. Ils seront là, eux, dont les pas incertains ne s'écartent jamais cependant du chemin où ils se sont engagés, où ils vont lentement, sans doute, mais sûrement, guidés par la flamme intérieure et toujours vivace de la confiance et de l'amour, et qui doit les conduire partout où une noble cause peut s'affirmer. Et n'est-ce pas la plus belle des causes, celles qui s'exprimeront, le 11 novembre à Versailles, et qui confond avec la défense des droits acquis par les serviteurs du pays, la défense de la justice elle-même, souveraine et sacrée? Les Aveugles de Guerre, groupés au sein de leur association, ont toujours manifesté entre eux la plus grande cordialité; ils sont unis

par des liens d'affection réciproque, mais leur amitié n'a jamais été exclusive. Ils l'ont témoignée en maintes circonstances, et, membres douloureusement éprouvés de la grande famille des victimes de la guerre, ils auront à cœur de se joindre, le 11 novembre prochain, au cortège innombrable des combattants, des mutilés, pour proclamer avec eux que la France meurtrie est une et fraternelle. Cette voix puissante des victimes de la guerre fera dresser la tête à ceux qui sont restés indifférents et ont vécu en marge de notre société bouleversée aspirant à l'équité et au rétablissement des valeurs humaines ; elle retiendra leur attention et espérons qu'ils comprendront la sublime leçon de vertu, qu'une fois de plus, nous leur aurons donnée.

E.-C. BLONCOURT.

Les Mutilés français à Namur

La ville de Namur a reçu, le dimanche 29 mai, la croix de guerre française, que le Gouvernement de la République lui a décernée en hommage de sa reconnaissance pour son héroïsme et sa valeureuse conduite au cours de la grande guerre. Les mutilés français avaient été invités par la municipalité de Namur à participer aux cérémonies organisées à cette occasion et une délégation de grands invalides, parmi lesquels se trouvaient quatre membres de l'Union des Aveugles de Guerre, répondit avec empressement à cette gracieuse invitation.

Nous avons passé, chez nos amis belges, deux journées inoubliables, et l'accueil qui nous a été fait nous a profondément émus. C'est tout un peuple qui, par des acclamations enthousiastes, saluaient en nous les fils de la nation sœur, dont l'amitié se traduisait encore, ce jour-là, d'une façon plus concrète. Combien proche du nôtre avons-nous senti battre le cœur de nos voisins et de quelle sollicitude affectueuse n'avons-nous pas été l'objet ? Namur tout entier était là, aux abords de la gare, lorsque arriva le train qui nous amenait de Paris, tout le long des voies par où nous passions pour nous rendre à l'hôtel où nous devions loger, et les nombreuses réceptions auxquelles nous prîmes part furent toutes aussi magnifiques qu'émouvantes. À côté des cérémonies officielles, la section de Namur de la Fédération Nationale des Anciens Combattants et Invalides belges avait tenu à nous recevoir plus intimement, et toute la journée du lundi 30 fut consacrée à nos vaillants camarades. En leur

compagnie, nous fîmes un pieux pèlerinage dans cette vallée de la Meuse qui fut le théâtre de tant d'opérations meurtrières et partout, à Waulsort, à Dinant, la ville martyre où coula un sang généreux d'innocentes victimes, les mutilés français furent reçus avec la même chaleureuse cordialité. Une plaquette commémorative nous fut remise, à Dinant, par le bourgmestre de la cité, et nous l'en avons remercié au nom de l'Union tout entière.

L'amitié franco-belge s'est manifestée, une fois de plus, dans une occasion qui a permis à ceux qui ont lutté ensemble pour une même cause de se retrouver et de proclamer leur mutuel et fidèle attachement. Quant à nous, nous ne pourrions pas oublier ces deux journées : elles ont été incomparables.

Assemblée Générale de 1927

L'Assemblée générale ordinaire de l'U. A. G. est fixée au dimanche 6 novembre 1927. Comme les années précédentes, elle aura lieu à la Sorbonne (amphithéâtre Richelieu) et sera précédée de réunions, de commissions qui, pendant les journées des 4 et 5 novembre, examineront les différentes questions sur lesquelles l'Assemblée aura à se prononcer.

Nous ferons connaître, dans un prochain Bulletin, l'ordre du jour définitif de notre réunion annuelle. Toutefois, nous publions, dès aujourd'hui, la liste des administrateurs sortants, dont le mandat vient à expiration cette année, en priant les membres titulaires de l'Union désireux de faire partie du Conseil d'administration, de nous faire parvenir leur déclaration de candidature, en nous indiquant leurs nom, prénoms et profession, ainsi que le lieu et la date de leur naissance, avant le 20 août prochain, pour nous permettre, dans le Bulletin de septembre, de communiquer tous les renseignements relatifs à notre Assemblée générale.

LISTE DES ADMINISTRATEURS SORTANTS

Scapini, Laffargue, Arnault, Courteix, Lagarde, Toudouri, Virot, Robert (Maurice), Conan, Nicolai.

À ratifier : Amblard.

Rajustement des Pensions

Le Comité d'Action a, au cours de sa séance du 31 mai 1927, adopté les termes de la circulaire ci-dessous et il a entendu leur donner un caractère impératif.

Cette circulaire est divisée en quatre parties et la motion qui la termine indique la solution adoptée pour le quatrième paragraphe : les ressources.

I. — Action sur les parlementaires.

L'action auprès des parlementaires doit être constante et non seulement les associations nationales, mais aussi leurs sections doivent les entretenir des questions à l'ordre du jour du Comité d'Action.

Nous préconisons l'organisation d'une réunion de parlementaires, au cours de laquelle nous développerons les raisons qui nous ont fait demander un rajustement des pensions, nous justifierons le taux de l'indice et nous donnerons les raisons qui nous font nous élever contre toute catégorisation ou différenciation.

II. — Action sur l'opinion publique.

Si l'action auprès des parlementaires est absolument nécessaire, il est certain que l'action sur l'opinion publique est au moins aussi nécessaire. Dans cette action pour le rajustement, il ne faut rien négliger ; nos renseignements nous permettent de croire que les pouvoirs publics défendront énergiquement leur point de vue. Si nous ne prenons pas les devants, nous risquons fort d'aller à un échec.

Ainsi, nous proposons :

1° L'établissement d'une série d'articles-types à la disposition de toutes les associations de province pour leurs journaux ;

2° L'établissement d'une série d'articles-types pour les journaux d'information. C'est ceux-là surtout qu'il faut toucher ;

3° De rechercher un moyen de faire faire des conférences dans les différents postes de diffusion par la T. S. F.

Ces articles et ces conférences doivent tendre à prouver :

1° Que l'indice de rajustement que nous avons indiqué est, à la vérité, à peine égal à l'augmentation du coût de la vie ;

2° Que les modalités de répartition constituent une violation fla-

grante de la loi du 31 mars 1919 et créeraient, si elles étaient adoptées par le Parlement, des injustices flagrantes ;

3° Que les veuves de guerre ont une pension bien inférieure à leurs besoins et à l'esprit d'équité qui aurait dû présider à la fixation de leur sort ;

4° Enfin, que les victimes de la guerre de France ont une situation bien inférieure à celle qui est faite dans la plupart des autres nations.

III. — Propagande auprès des intéressés.

Il est à noter que, depuis le début de la campagne du rajustement, un certain nombre de réunions ont été tenues en province, à Dijon, à Lille, à Toulon, à Marseille, à Nice, à Soissons, à Bourges, et dans plusieurs autres villes de France que nous nous excusons de ne pas toutes citer.

C'est bien, mais ce n'est pas comme cela que la propagande doit être faite. Elle doit être organisée méthodiquement ; il faut que dans chaque département, toutes les communes où il y a une section soient visitées par des délégués. Quand l'éducation aura été faite par la base, on pourra commencer à faire les grandes réunions de province et ainsi on arrivera à ce résultat que les meetings au chef-lieu du département seront suivis, non pas seulement par les réformés de la ville et ses abords immédiats, mais également par les représentants des communes les plus reculées.

On peut arguer que cette méthode aura l'inconvénient d'être lente. Ce n'est pas très exact. En effet, le bureau départemental peut répartir le travail entre ses membres et ainsi, dans un même dimanche, six ou huit sections peuvent être visitées.

Le Comité d'Action regrette que certains groupements nationaux et la plupart des groupements départementaux ou locaux n'aient pas encore réalisé le front unique, seul moyen capable d'imposer le rajustement des pensions. Il décide d'imposer à tous les groupements adhérents au Comité Central d'Action la constitution de Comités d'Action locaux et départementaux. Dès la réalisation, les Comités formés devront en aviser immédiatement le Comité Central en faisant connaître les organisations participantes.

Ceci s'applique également aux Comités déjà existants.

Obligation pour les Groupements nationaux ou Fédérations départementales qui possèdent un journal, d'insérer les circulaires envoyées par le Comité d'Action.

Cette organisation méthodique permettra de donner, à un moment donné, à l'action l'allure d'une vague de fond, et il est absolument nécessaire qu'il en soit ainsi. En voici les raisons :

D'une part, et nos renseignements personnels nous permettent de l'affirmer, il est certain que sur la question de la répartition des crédits affectés au rajustement, nous nous trouverons, à la Chambre, en présence de la volonté formelle du Gouvernement qui posera la question de confiance et fera appel à l'opinion publique.

D'autre part, il n'est pas certain que cette volonté de différenciation entre les diverses catégories de mutilés n'ait pas pour but de supprimer la pension aux petits mutilés. Evidemment, nous ne pouvons pas l'affirmer, mais nous avons tout de même l'impression que les renseignements que nous avons pu nous procurer sont parfaitement exacts. Aussi, c'est pour cette raison que nous voulons mettre en garde toutes les victimes de la guerre, car la partie est extrêmement sérieuse.

Deux alternatives se posent : ou nous sommes battus, et la loi des pensions subira chaque année de nouvelles atteintes, ou nous sommes vainqueurs, et le droit et la justice seront les deux conditions essentielles qui seront toujours observées lorsqu'il s'agira des victimes de la guerre.

Si, à la veille des élections de 1928, nous ne nous défendons pas énergiquement, c'en est fini, nous n'avons plus qu'à déposer notre bilan. Dans notre belle patrie, il y a un proverbe qu'on essaie de nous appliquer : « Passée la fête, adieu le saint. » Ce qui se traduit par : « Nous n'avons plus besoin de vous, allez vous promener. »

IV. — Ressources.

Etant donné qu'une grosse partie du travail : tracts, circulaires, articles et conférences, devra être préparée au siège central, il y a lieu de prévoir les ressources.

Comment ?

Par une contribution égale pour toutes les Associations composant les groupements réunis dans le Comité d'Action.

Motion adoptée par le Comité d'Action.

Le Comité d'Action, réuni le 31 mai 1927, après avoir entendu le compte rendu de la situation et après avoir adopté la circulaire destinée aux groupements de province,

Décide que tous les groupements nationaux constituant le Comité

d'Action devront donner à leurs groupements respectifs des instructions impératives pour qu'elles constituent un Comité d'Action local ou départemental entre toutes les Associations en faisant taire les rivalités qui peuvent les diviser. Le Comité d'Action devra être informé de cette constitution,

Décide, après avoir enregistré les résultats insuffisants des diverses délégations, que les Comités d'Action locaux ou départementaux constitués, devront organiser des réunions et se rendre à la fin de celles-ci à la préfecture, où sera déposé un ordre du jour en faveur du rajustement intégral des pensions;

En outre, il est prévu pour le mois de juin huit réunions, dont cinq en province et trois à Paris, qui seront organisées par le Comité Central d'Action.

LE COMITE D'ACTION.



INFORMATIONS

« LES AMIS DES SOLDATS AVEUGLES »

Le 7 mai dernier, à 16 h. 30, a eu lieu à l'Hôtel de la Société des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, sous la présidence d'honneur de M. Robert de Flers, de l'Académie Française, la 11^e Assemblée générale de l'Œuvre « Les Amis des Soldats Aveugles ».

La séance était présidée par M. le général de division Sainte-Claire-Deville, président du Conseil d'administration, assisté des membres du bureau du Conseil.

M. René Vallery-Radot, fondateur et président d'honneur, s'était excusé en raison de son deuil récent.

L'Union des Aveugles de guerre s'était fait représenter par une délégation.

Le général Sainte-Claire-Deville a remercié tout d'abord, au nom de l'Œuvre, M. Robert de Flers de l'honneur qu'il a bien voulu lui faire en acceptant la présidence d'honneur de cette séance.

Après la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 mai 1926, approuvé par l'Assemblée, M. Edmond Hingué, le dévoué trésorier de l'Œuvre, a donné lecture de son rapport financier sur l'exercice 1926 après laquelle les comptes de l'exercice clos ont été approuvés à l'unanimité.

M. le général de division Sainte-Claire-Deville a prononcé une allocution dans laquelle, après avoir résumé les diverses interventions de l'Œuvre au cours de l'année 1926, il a fait ressortir d'une manière saisissante le caractère de cette belle œuvre qui n'est pas une œuvre de charité, mais une œuvre de justice. La fin de ce discours que nous reproduisons ici a provoqué d'unanimes applaudissements.

« Le soldat aveugle ne saurait être assimilé à un pauvre, car, au même titre d'ailleurs que l'un quelconque de nos grands mutilés de la guerre, il est le créancier de la nation. C'est en défendant notre sol, notre liberté, notre famille, nos biens qu'il a reçu la blessure qui l'a plongé dans la nuit pour la fin de ses jours. Il a donc droit à toutes les réparations qu'il est en notre pouvoir de lui accorder, et quoi que nous fassions pour lui, nous ne pourrions lui donner la possibilité de vivre à la lumière du jour comme il aurait vécu s'il ne s'était pas sacrifié pour son pays. »

La séance s'est terminée par une allocution de M. Robert de Flers, pleine d'esprit et d'émotion, dont l'auditoire a apprécié à sa valeur la délicatesse de style et l'élévation de la pensée.

AVIS

Nous avons reçu de M. le professeur Lagrange, de Bordeaux, ophtalmologiste dont nous connaissons la grande sympathie à l'égard des aveugles et des mutilés des yeux, une lettre nous informant qu'il s'installait à Paris, et qu'il se mettait volontiers à la disposition des camarades qui pourraient avoir besoin de lui.

« Je suis, nous dit M. le professeur Lagrange, oculiste à l'hôpital Saint-Michel, 33, rue Olivier-de-Serres. Je vous envoie inclus l'heure des consultations (trois fois par semaine les lundi, mercredi, vendredi 15 heures).

« Tous ceux de vos camarades qui voudront me consulter trouveront auprès de moi l'accueil le plus fraternel. Dites-le leur bien, car c'est avec le plus grand désintéressement que je suis tout à eux, et en m'occupant d'eux je ne ferai que mon devoir. »

Nous remercions encore très sincèrement M. le professeur Lagrange de sa bienveillante sollicitude.

Le Phare de France, 14, rue Daru, nous informe qu'il met à notre disposition sa salle de massage.

Moyennant une légère rétribution, il sera fourni aux patients tout ce dont ils auront besoin, à savoir : électricité, linge, etc...

Pour tous renseignements complémentaires, prière de se mettre en rapports avec M. Jeansoule, 14, rue Daru.

L'Imprimerie Beaunoise du « Livre des Aveugles de Guerre », 18, rue des Tonneliers, à Beaune (Côte-d'Or) se fait un plaisir d'offrir des objets de layette aux nouveau-nés des aveugles des départements dont les noms suivent : Aube, Cher, Côte-d'Or, Ain, Doubs, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne. Prière, le cas échéant, de lui adresser une demande.

Une bibliothèque circulante Braille existe aussi à l'Imprimerie de Beaune et cette œuvre envoie gratuitement de la lecture à ceux qui en font la demande.

Un nouveau catalogue est en préparation qui sera envoyé prochainement.

A VENDRE

1° Un métier Jacquard, jauge 37, deux dessins. Marque « Rectil » T.S. Etat de neuf. Prix à débattre.

2° Un grattoir à chardons; largeur 80 cm.; prix 150 francs.

S'adresser à M. Paul Martin, 10, rue de l'Union, La Courneuve (Seine).

Au Petit Artisan. Terroir perceur, 82, boulevard de Ménilmontant. Spécialité de bois de brosses vissés, vernis, en tous genres.

Bois des Îles et ordinaires.

AUX VANNIERS

Hâtez-vous. Pour quelques jours seulement :

Osier fin et demi à 5 fr. 50 le kilo.

Osier gros à 2 francs le kilo.

Expédition à partir de 10 kilos.

Envoyer mandat à la commande.

S'adresser à Joseph Chapouillié, vannier, à Casteljaloux (Lot-et-Garonne).



Chronique de l'U. A. G.

CAISSE FRATERNELLE

Notre Caisse Fraternelle a distribué, entre le 15 mai et le 15 juin, une somme de 6.875 francs, se répartissant comme suit :

Naissances	1.600
Décès et couronnes.....	3.275
Secours et frais.....	2.000
	<hr/>
	6.875

Il y a lieu d'ajouter à ces 6.875 francs une somme de 9.000 francs pour prêts de maisons familiales.

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner 17 demandes de secours, dont 5 n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucune attribution.

ENTRE NOUS

NAISSANCES

Notre camarade et Mme Serot, de Séverac (Loire-Inférieure), nous font part de la naissance de leur fille, Monique, née le 18 mai 1927.

Notre camarade et Mme Petitdidier, de Remiremont (Vosges), nous font part de la naissance de leur fils, Guy, né le 23 mai 1927.

Notre camarade et Mme Quittanson, de Chaise-Dieu (Hte-Loire), nous font part de la naissance de leur fils André, né le 12 mai 1927.

Notre camarade et Mme Beda, de Villeneuve-sur-Bellot (Seine-et-Marne), nous font part de la naissance de leur troisième enfant, Jean, né le 30 mai 1927.

Notre camarade et Mme Soubien, de Taillebois (Orne), nous font part de la naissance du deuxième enfant, Simone, née le 9 mai 1927.

Notre camarade et Mme Hedouin, de Ocqueville (Seine-Inférieure), nous font part de la naissance de leur troisième fille, Paulette, née le 2 juin 1927.

Notre camarade et Mme Passebon, de Bonneuil (Deux-Sèvres),

nous font part de la naissance de leur fille Eliane, née le 30 octobre 1926.

Notre camarade et Mme Laurent, de la Berthenoux (Indre), nous font part de la naissance de leur cinquième enfant, Jeanne, née le 19 mai 1927.

Notre camarade et Mme Boubekeur-Fitas, de M'Zila Cassaigne (Oran), nous font part de la naissance de leur fille, Halima, née le 12 mai 1927.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

MARIAGES

Notre camarade Léon Lambert, de l'Oie (Vendée), nous fait part de son mariage avec Mme Vve Billaud, qui a été célébré le 5 mai 1927.

Notre camarade Cheutin, de l'Epine-aux-Bois (Aisne), nous fait part de son mariage avec Mlle Lucie Cottenot, qui a été célébré le 7 août 1926.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

DECES

Nous apprenons le décès de notre camarade Pallot (Claude), de Palinges (Saône-et-Loire), décédé le 23 avril 1927, à l'âge de 45 ans.

De notre camarade Guy (Henri), de Saint-Ouen, décédé le 24 mai 1927.

De notre camarade Thienot (Raoul), d'Alger, décédé le 12 juin 1927.

Du beau-père de notre camarade Sabier, de Deuil (Saône-et-Loire), décédé le 13 mai 1927 dans sa 57^e année.

Nous exprimons aux parents nos plus vives condoléances.

COTISATIONS VOLONTAIRES

Félicitations

Nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements à nos camarades qui, malgré le rachat antérieur de leurs cotisations, ont tenu néanmoins à effectuer un nouveau versement :

Tremeau, 10 fr.; Abeilhe, 20 fr.; Pagaud, 50 fr.; Lenglare, 10 fr.; Sautou, 50 francs.

COTISATIONS REÇUES A LA DATE DU 20 JUIN

Petitpeix, Thouvenin, Ferchaud, Muller (G.), Detoc, Brice (M.), Quinquis, Chimbert, Flandre, Poulain, Couteau (H.), Moussay, Pousard, Leuzy, Pletinchx, Goosens, Grimaldi, Petitdidier, Hosset, Videmont (M. et M.), Rols, Delourmer, Cordelier, Riquart, Allais, Boulet, Guillaume (M.), Gac, Lebon, Lamaury, Renaud (Ch.), Marchand (D.), Simon (J.), Malgoire, Feret, Tronchard, Cordonnier, Valienne, Pinay, Gedin, Vion, Biourd, Peil (N.), Poezevara, Le Mire, Passebon, Dupuy (M.), Beda, Dessaix, Robquin, Grand (H.), Odoul, Adrien, De Wliegher, Combarre, Houpert (M.), Rathery, Beneat, Blondel (L.), Petit (J.), Castinel, Deschamps, Gagnard, Lagache, Guillon, Jonchier, Devarrieux, Paris, Lacour (L.), Gautier (J.), Larré, Caudron, Grattepain, Philippe (L.), Le Nouveau (L.), Pivelois, Roulet (P.), Estienne, Neau, Durat, Pinson, Lamerand, Lanciaux, Deglise, Masselier, Chartier, Delage, Calmette, Adam (E.), Auclair Boutaric, Defoing, Nicolet, Robin, Monceau, Massart, Gladieux, Soubien, Bignon (V.), Gelin, Decagny, Brechon, Lefèvre (E.), Ledieu, Noel (H.), Molinier (A.), Kervel, Moquais, Fournier (C.), Lombard, Faudot, Briand, Favier, Cottin, Bathelier, Vandevoorde, Goulet (L.), Mattei, Pèlerin, Robert (J.), Stephan (P.), Chambost, Pardanaud, Maneteau, Chavastelon, Moisan, Dulucq, Hébert, Finot, Besnard, Meunier (J.), Dangas, Gagneul, Borla, Lefebvre, Foucher, Ternisien, Chavin, Petit (A.), Perrot, Harrivelle, Poirier, Nesnard, MIOCQUE, Zimmermann, Sanschagrin, Bellenger, Bernollin, Buissonnière, Pelissier (J.), Coulon, Marièche, Lazaro, Riffelmacher, Grosbois, Degeuse, Corlobe, Lemaire (C.), Batot, Drouhot.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES MASSEURS AVEUGLES DU 19 MAI 1927

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de Grillet.

Etaient présents : Cardot, Grillet, Gudefin, Guittard, Flecniakoska, Brunet, Planquette, Mauger, Favret, Bouet, Erb.

Excusés : Bellevenue, Péliissier, Michon, Poirson, Corazza, Lecomte, Remia.

Le président informe les masseurs du décès de leur camarade Karlo Sklarg.

A l'unanimité, les membres présents expriment tous leurs regrets.

Guitard rend compte des démarches faites par les commissaires masseurs au cours de l'année.

Il expose également la situation des masseurs employés dans les hôpitaux militaires bénéficiaires de l'article 18 de la loi sur les emplois réservés. Brunet et Flecniaoska prennent la parole sur cette question et il est décidé de laisser aux commissions nommées aux seins des groupements de fonctionnaires les intérêts des bénéficiaires de l'article 18.

En ce qui concerne le tarif Durafour, et à la suite d'un échange de vues entre les membres présents, il est décidé d'attendre les résultats d'un Congrès d'infirmiers masseurs qui doit se tenir à Rennes.

Pour ce qui a trait à la délivrance des diplômes, la situation est la même que l'an dernier. L'Assemblée décide de demander une audience au docteur Vachet, afin que celui-ci, par la radiophonie, rappelle au public qu'il existe des masseurs aveugles de guerre diplômés de l'Etat français.

Lecture est ensuite donnée du procès-verbal de l'Assemblée de l'Œuvre des Masseurs aveugles. L'Assemblée décide de demander à la direction du Phare de France que les masseurs puissent continuer, comme par le passé, à donner des soins à leurs malades dans la salle de massage de la rue Daru.

Sont nommés délégués pour l'exercice 1927-1928 : Dufourc, Guitard, Erb.

La séance est levée à 22 heures.

SECTION DEPARTEMENTALE DU MAINE-ET-LOIRE DE L'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE

Les Aveugles de Guerre du Maine-et-Loire se sont réunis, le dimanche 22 mai, à 10 heures du matin, dans les salons de l'Hôtel de la Croix-de-Guerre, à Angers.

Étaient présents : Blaize, Brevet, Cointepas, Duverger, Callard, Guilton, Leveau, Mauriceau, Monfort, Panterne.

Le capitaine Izaac, président honoraire de l'U. A. G., M. de la Villebiot, président du Comité de Patronage de la Section, et Mme Cointepas, trésorière du Groupement, assistaient à la séance.

Étaient excusés : Aumasson, Baudon, Boudeville, Brossard, Chupin, Girardeau, Moron, Vernet.

Le camarade Panterne, président de la Section, ouvre la séance. Il rappelle en termes émus que, depuis la dernière réunion, la Section a eu la douleur d'enregistrer deux décès, celui du regretté camarade Bernier

et celui du fils du camarade Chupin. Il adresse aux familles, si cruellement éprouvées, ses plus sincères condoléances.

Il remercie ensuite chaleureusement le capitaine Izaac, qui, de passage à Angers, a bien voulu accepter la présidence de cette réunion.

Le capitaine Izaac prend alors la parole et dit son plaisir de constater la bonne camaraderie qui règne entre les membres de la section angevine, et le fidèle attachement que celle-ci témoigne à l'égard des principes de l'U. A. G.

Puis on passa en revue les différentes démarches effectuées par le Bureau de la Section depuis la réunion du 8 octobre dernier : 1° paiement des pensions par les bureaux de postes ; 2° nomination en décembre, de Mme Cointepas aux fonctions de trésorière, en remplacement de M. le docteur Vinsonneau ; 3° en janvier, délivrance des cartes de circulation gratuite par la Compagnie des Tramways électriques d'Angers ; 4° soirée de gala du 17 février, au Théâtre d'Angers, organisée par le Comité de Patronage, sous la présidence de M. de la Villebiot, au profit de la Caisse départementale ; 5° rappel d'une lettre de la Société des Amis des Soldats Aveugles concernant le lit qui est mis à la disposition de nos camarades et de leur famille à l'Hôpital Saint-Joseph à Paris ; 6° en mars, réception de la subvention annuelle de la Municipalité du May-sur-Evre ; 7° vœu du camarade Chupin concernant les pensions de nos veuves : ce vœu a été adopté à l'unanimité avec un ordre de priorité lors de la dernière Assemblée générale de l'U. A. G. ; 8° au sujet du château, situé près de Saumur, qui avait été offert à l'U. A. G. et dont le bureau de la Section n'a jamais été entretenu officiellement, les camarades supposant que les conditions qui accompagnaient cette offre n'ont pu recevoir aucune suite, mais seraient heureux d'avoir quelques explications sur ce point.

Enfin, les camarades présents reconnaissant les louables efforts du Conseil d'administration de l'U. A. G. et de son bureau pour faire aboutir leurs justes revendications, adressent à leurs dévoués camarades de sincères félicitations et les assurent de leur loyal esprit de bonne camaraderie.

Puis Mme Cointepas donne lecture de la situation financière arrêtée au 22 mai.

Cette réunion est suivie d'un petit repas intime, sous la présidence de M. de la Villebiot, à l'issue duquel M. le sénateur Manceau vient adresser quelques paroles de bienveillante sympathie à nos camarades ainsi qu'à leurs familles. Cette journée se termine joyeusement par un

peu de musique et quelques chansonnettes pour la plus grande satisfaction de tous.

SITUATION FINANCIERE DU 10 OCTOBRE 1926
AU 23 MAI 1927 INCLUS

Recettes :

En caisse au 9 octobre 1926.....	Fr.	1.023	50
15 octobre. — Subvention du Comité Interfédéral des Mutilés d'Angers perçue en octobre 1925 et non portée par erreur dans la précédente situation.....		50	»
4 novembre. — Envoi de la Société de Géographie Commerciale par l'entremise de M. le docteur Barot.....		50	»
17 février. — Soirée de gala au Théâtre d'Angers.....		1.452	55
Mars. — Intérêts Bons de la Défense Nationale.....		31	25
Total.....	Fr.	2.607	30

Dépenses :

10 octobre 1926. — Assemblée générale annuelle...	Fr.	379	80
15 octobre. — Frais de correspondance du 8 octobre 1925 au 10 octobre 1926.....		50	»
15 octobre. — Frais de correspondance du trésorier.....		3	70
7 février. — Secours pour opération chirurgicale.....		400	»
5 mars 1927. — Pourcentage U. A. G.....		145	»
1 ^{er} mai. — Envoi à la veuve d'un camarade décédé.....		200	»
— Frais d'expédition du mandat.....		2	40
22 mai. — Assemblée générale extraordinaire.....		471	»
22 mai. — Frais de correspondance du 11 octobre 1926 au 22 mai 1927.....		40	»
Total.....	Fr.	1.691	90
Reste en caisse au 23 mai 1927.....	Fr.	915	40

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 MAI 1927
DE LA SECTION DEPARTEMENTALE DU TARN

La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence du camarade Satgé, d'Albi.

Sont présents : les camarades Montalan, Bonnet, Blatgé, Geniès, Satgé, Enjalbert, Caillaut, Huc, Cance, Maury.

Ont écrit envoyant leurs pouvoirs et déclarant accepter toutes décisions prises : les camarades Dupuy, Gatimel, Vidal, Séverac, Germa, Dardie.

Absent : Tanis.

La Départementale regrette de ne pas avoir appris en temps opportun le décès du camarade Assemat, de Castelnau-de-Brassac, afin qu'elle ait pu lui envoyer un souvenir en témoignage de son bon esprit de camaraderie.

Lecture du procès-verbal de la dernière séance. Adopté.

Lecture du compte rendu financier. Adopté.

Lecture d'une lettre du secrétaire général de l'U. A. G. informant les camarades des nouvelles démarches faites au Comité d'Entente pour le réajustement de nos pensions sur la base de 1,40. La Départementale remercie les délégués de l'U. A. G. au C. E. et leur demande de poursuivre jusqu'à bonne fin le réajustement de nos pensions sur la base précitée.

Lecture d'un projet de M. Levesque, trésorier de l'U. A. G., sur la création d'une caisse de retraite pour nos veuves et nos orphelins. La Départementale approuve le principe de sa formation et demande à la Commission chargée de son étude de faire le possible pour qu'un projet définitif puisse être soumis aux réunions des départementales régionales et à l'Assemblée générale. Les camarades désirant faire partie de la C. R. devront en faire leur demande et verser, pour alimenter cette dernière, une cotisation de cent francs par an payables au 1^{er} janvier.

Les rentes servies à la veuve et aux orphelins pourraient, comme le dit le projet, être calculées sur les bases de la loi des accidents du travail et augmentées si la cotisation prévue le rendait possible. Leurs versements pourraient se faire trimestriellement d'avance. Provisoirement, le bénéfice de la C. R. ne s'étendrait qu'aux veuves et orphelins des membres participants. Toutefois, ces derniers devront renoncer aux allocations prévues au décès d'un camarade. Si les disponibilités de la C. R. le permettaient l'on pourrait en faire bénéficier les veuves et orphelins des camarades décédés avant sa formation.

La Départementale adresse ses plus vifs remerciements à M. Levesque pour l'étude si documentée qu'il nous a fournie dans son projet de Caisse Mutuelle-Retraite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h. 30.

Le Secrétaire : C. SATGÉ.

Compte rendu financier du 8 mai 1927

Reste en caisse au 3 octobre 1926.....	Fr.	395	40
Don Comité Fête Saint-Leu.....		10	»
		<hr/>	
Total.....	Fr.	405	40

Dépenses :

Cote-part U. A. G. sur don pêcheurs à la ligne.....	Fr.	5	»
Indemnité aux camarades présents à la réunion du 3 octobre 1926 : 12 à 10 francs.....		120	»
Convocations camarades réunion du 8 mai 1927.....		2	50
		<hr/>	
Total.....	Fr.	127	50

Reste en caisse au 8 mai 1927 : 405,40 — 127,50 = 277 fr. 90.

La Trésorière : Mme SATGÉ.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMMISSION
du dimanche 29 mai 1927
DU GROUPEMENT RÉGIONAL DU NORD

La Commission a tenu sa réunion préparatoire, le dimanche 29 mai, à Hazebrouck, Café du Lion Noir.

La séance est ouverte à dix heures, sous la présidence de Planquette.

Sont présents : Muret, Derunder, Delaplace, Boé, Webber.

Excusé : Bridoux, de Saint-Pol.

Les camarades Olivier et Béquart assistent à la séance.

Lecture du compte rendu de la dernière Assemblée générale régionale; la question des victimes civiles qui y avait été soulevée a été réglée définitivement dans le sens où elle est actuellement ; ces derniers restent membres souscripteurs de l'Union et bénéficieront de tous les avantages

accordés aux membres titulaires, ce qui, à part le droit de vote, répond au désir des intéressés.

Après cette explication du président, le compte rendu est adopté.

Lecture du rapport financier de l'exercice écoulé. La situation financière du Groupement reste satisfaisante et le détail en sera communiqué à l'Assemblée d'octobre. Sur la demande du trésorier, M. Piat, auquel la Commission adresse ses plus vifs remerciements pour la bonne gestion de nos intérêts, il est statué sur une meilleure utilisation des fonds actuellement disponibles ; le trésorier est chargé d'agir dans le sens qu'il a indiqué et qui répond aux nécessités et aux besoins du Groupement.

La Commission remercie également les généreux donateurs et principalement M. Delmasure.

Le président donne connaissance du nouveau problème du réajustement ; la Commission enregistre avec plaisir les résultats déjà obtenus à ce jour et laisse toute latitude au Conseil d'administration et principalement aux délégués près du Comité d'action pour agir au mieux des intérêts des membres de l'Union. Elle adresse ses remerciements pour le résultat obtenu au début de cette année.

La Commission examine ensuite l'ordre du jour de la prochaine Assemblée régionale, soulève quelques questions qui y seront discutées et décide de fixer cette dernière au dimanche 2 octobre, à deux heures.

Des convocations seront envoyées en temps utile.

Il est fait, à cette occasion, un pressant appel auprès des camarades pour qu'ils assistent nombreux à cette réunion.

Une prime de 10 francs sera allouée à tous les membres présents.

Le camarade Bequart entretient le Bureau de sa situation spéciale ; le secrétaire se tiendra en rapport avec lui pour toutes démarches utiles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures et demie.

Le Secrétaire : Léon MURET.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE
du 29 mai 1927 (Mairie du 3^e Arr., Lyon)
DU GROUPEMENT RÉGIONAL DU RHONE

A cette Assemblée, présidée par le camarade Berbelli, sur trente-trois inscrits, vingt-sept ont répondu à l'appel.

M. Peysson, chef du service administratif du Comité départemental avait tenu à répondre à l'invitation qui lui avait été faite. Dans l'assis-

tance des bienfaiteurs et honoraires, on remarquait : Mme Jalifier, MM. Dotton, Batton, Valverde, Sarazin.

Le Président Gerbelli, après avoir remercié l'assistance, passe la parole au secrétaire Mulsant, lequel, en une harangue pleine de bonne humeur, fait le compte rendu moral de l'exercice écoulé.

Le trésorier Fascina expose le bilan de l'exercice 1926, ainsi que celui de la fête du 14 mars.

M. Cachet père donne lecture du rapport de la Commission de contrôle.

Le vice-président commente les travaux financiers et adresse des remerciements à toutes les personnes qui ont apporté un concours précieux à notre organisation.

Après quelques éclaircissements demandés par des adhérents, le président met aux voix le bilan de 1926, ainsi que celui de la fête, lesquels sont adoptés à l'unanimité.

L'assemblée est ensuite mise au courant des travaux et des projets du groupement, tels que la mise en œuvre d'une fête pour 1928, la recherche d'un siège social où les camarades pourront venir se rencontrer, adresser leurs réclamations, se distraire les jours de permanence, etc. L'assemblée accepte les modifications concernant les augmentations d'allocations en cas de maladie, naissance et décès.

Le Bureau ayant terminé ses fonctions prend la présidence de l'assemblée et dirige le vote. A bulletins secrets sont nommés pour un an :

MM. le capitaine Versini, président; Chomarat, vice-président; Mulsant, secrétaire; Gerbelli, administrateur; Cachet, administrateur; Vial, commissaire aux comptes; Fascina, trésorier (voyant); Pierson et Cachet, commissaire aux comptes (voyants).

Après diverses questions d'ordre général, la séance est levée.

Pour le Bureau, le trésorier voyant :
J. FASCINA.

Procès-Verbal de la Séance du Conseil d'Administration

du 21 MAI 1927

La séance est ouverte sous la présidence de Scapini.

Sont présents : Scapini, Courteix, Grillet, L'Evesque, Favret, Bardoux, Bertrand, Bloncourt, Goubin, Guillam, Lauté, Malgat, Muller, Virot.

M. le baron de Traversay président du Comité d'Action.

Les camarades : Saillot, Briand.

Se sont excusés : Antoine, Arnault, Cabasson, Conan, Derunder, Fauvel, Izaac, Lagarde, Lallement, Robert, Toudouri.

Ont donné leurs pouvoirs :

Au président : Antoine, Izaac, Lallement, Toudouri.

A Favret : Arnault, Bois, Cabasson, Fauvel, Noireaux, Robert.

A Guillam : Conan.

A Laffargue : Lagarde.

1° *Lecture du procès-verbal de la dernière séance.*

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2° *Lecture de la situation financière.*

Adoptée à l'unanimité.

3° *Election d'un membre du Bureau et d'un administrateur.*

Le trésorier et M. de Traversay procèdent au dépouillement du scrutin.

1° *Election d'un membre du Bureau :*

Les voix sont ainsi départagées :

29 bulletins ont été reçus,

28 suffrages ont été exprimés,

Bloncourt est élu avec 25 voix.

Les administrateurs Lauté, Nicolaï et Virot ont obtenu respectivement une voix.

2° *Election d'un administrateur :*

Les voix sont ainsi départagées :

29 bulletins ont été reçus :

26 suffrages ont été exprimés :

Amblard est élu avec 24 voix.

Les camarades Martin et Saillot obtiennent respectivement une voix.

Le Bureau est reconstitué comme suit :

Favret devient vice-président,

Bloncourt, secrétaire général.

Bloncourt remercie ses camarades de la marque de confiance qu'ils lui témoignent et les assure de son entier dévouement.

3° *Renouvellement de la Caisse Fraternelle :*

Les administrateurs Favret, Virot et Guillam sont désignés pour les mois de juin, juillet et août.

4° *Admission de nouveaux membres :*

Gac (François), réformé 100 %, art. 10, titre provisoire.		
Charles (Gabriel),	—	—
Petit (Louis),	—	—
Cordonnier (Léon),	—	—
Garnaud (André),	—	titre définitif.
Lebon (Louis),	—	—
Denner (Robert),	—	—
Houpert (Marius),	—	—
Boulangier (Gustave), 100 %, art. 10, victime civile, titre définitif.		
Peil (Nicolas),	—	—

5° *Questions diverses :*

1° Lecture d'une lettre du camarade Remia, qui demande qu'une section de sans-filistes soit créée au sein de l'Union. La question est ajournée et reportée au prochain Conseil.

2° Lecture d'une lettre de l'Union Fédérale, invitant le président de l'U. A. G. à assister au XI^e Congrès qu'elle tiendra à Gérardmer les 5, 6 et 7 juin prochain.

Le président accepte cette invitation et se rendra au Congrès pour y représenter l'Union.

3° L'invitation que le Phare de France adresse à l'Union pour sa soirée du 23 mai 1927 est communiquée aux membres du Conseil.

4° Lecture d'une lettre que l'Association Valentin Haüy envoie au Président de l'Union pour l'inviter à assister à son Assemblée générale qui aura lieu le 22 mai 1927.

5° Lecture d'une lettre que le Comité de l'Hartmannswillerkopf adresse à l'U. A. G. pour l'inviter à se faire représenter à la cérémonie qu'il organise chaque année à la mémoire des Morts pour la France.

M. L'Evesque et les camarades Muller, Bardoux, Noireaux et Virot représenteront l'Union à cette cérémonie.

6° Lecture d'une lettre du bourgmestre de Namur qui invite les grands mutilés de guerre français à assister à la remise de la Croix de guerre française à la ville de Namur.

Le Président, Bloncourt, Favret et Noireaux sont désignés pour représenter l'Union aux diverses manifestations organisées.

7° Le Président rappelle aux membres du Conseil qu'une soirée de gala organisée par le Syndicat de la Parfumerie aura lieu le 31 mai prochain au bénéfice de l'Union. Il invite les membres du Comité d'Action à placer de nombreux billets.

6° Publication du Bulletin mensuel de l'U. A. G. en dialecte alsacien.

Lecture des lettres des administrateurs de province.

La proposition du Bureau est adoptée à l'unanimité en ce qui concerne l'impression et la traduction du Bulletin en dialecte alsacien. Il est bien entendu que la subvention de 1.000 francs n'est votée que pour une année à l'expiration de laquelle le Conseil examinera les nouvelles propositions qui pourraient lui être faites.

9° Lecture d'une lettre du camarade Lagarde qui rend compte du 8^e Congrès de l'U. N. C. à Clermont-Ferrand, auquel il a assisté en qualité de délégué de l'Union.

Les grandes questions abordées ont été : révision des pensions des malades de l'intérieur; office du combattant; action civique des anciens combattants; rajustement des pensions.

Le Bureau met le Conseil au courant du rajustement des pensions. Lecture d'une lettre de Toudouri au sujet de cette question.

10° Le secrétaire général signale au Conseil qu'à la suite de la démission de Dufourc et du changement intervenu dans la composition du Bureau, il devient nécessaire de désigner de nouveaux membres pour les différentes Commissions.

Les Commissions sont ainsi constituées :

1° *Commission de propagande* : Bertrand, Favret, Lauté.

2° *Commission des pensions* : Conan, Favret, Lauté.

3° *Commission des Finances* : Favret, Lauté, Muller.

4° *Commission de Franceville* : Bertrand, Courteix et Favret.

La séance est levée à 16 h. 30.

BIBLIOTHEQUE

Nous mettons à la disposition des camarades et des membres de leur famille les livres en noir dont nous publions la liste ci-dessous et que nous devons à la générosité de notre président honoraire, M. Brieux :

Anet (Claude). Quand la terre trembla.

About. L'Homme à l'oreille cassée.

Aicard (Jean). Maurin des Maures.

Alain. Les Propos sur l'esthétique.

D'Annunzio. Forse que si forse che no.

Augier. Gendre de M. Poirier.
Aurèle (Marc). Les Pensées.
Banville. Gringoire.
Baudelaire (Ch.). Fleurs du Mal.
Beaumarchais. Théâtre.
Benjamin (René). Gaspard.
Benoit (Pierre). Atlantide, Koenigsmark.
Béraud (Henri). Le Martyre de l'obèse.
Bernard (Tristan). Théâtres et Contes.
Boylesve (René). La Leçon d'amour dans un parc.
Boylesve (René). Le Meilleur Ami.
Brieux. Théâtre.
Carrière (Eugène). Lettres choisies.
Cervantes. Don Quichotte.
Coppée (François). Luthier de Crémone.
Corneille. Œuvres.
Crémieux (Benjamin). Le Premier de la classe.
Crémieux (Hector). L'Abbé Constantin.
Danrit. Robinsons souterrains.
Darwin. L'Origine des espèces.
Daudet (Alphonse). Sapho. Tartarin de Tarascon. Tartarin sur les Alpes. Lettres de mon Moulin.
Decrespe. Electricité.
Dorgèès. Croix de Bois. Saint Magloire. Le Réveil des Morts.
Droz. Monsieur, Madame et Bébé.
Duhamel. Civilisation. La Vie des Martyrs.
Dumas père. Monte-Cristo. Trois Mousquetaires. Vingt ans après. Vicomte de Bragelonne.
Dumas fils. La Dame aux Camélias.
Dumur. Nach Paris.
Erckmann-Chatrian. L'Ami Fritz.
D'Esparbès. Légende de l'Aigle.
Fabre. Vie des Insectes.
Farrère (Claude). La Bataille. L'Homme qui assassina.
Fénelon. Aventures de Télémaque.
Flaubert. La Tentation de Saint Antoine.
France (Anatole). Crainquebille. Le Crime de Sylvestre Bonnard. Les Dieux ont soif. La Rôtisserie de la Reine Pédauque.
Frapié (Léon). La Maternelle.
Gautier (Théophile). Capitaine Fracasse.

Gœthe. Faust.
Gorki. Ma Vie d'enfant.
Guyau. L'Irréligion de l'avenir.
Gyp. Napoléonnette.
Halévy et Meilhac. Froufrou. Les Brigands. Tricoche et Cacolet.
Hamp (Pierre). Marée fraîche et Vin de Champagne. L'Enquête. Le Rail. La Victoire de la France sur les Français.
Hermant (Abel). Les Transatlantiques.
Homère. L'Iliade et l'Odyssée.
Hugo (Victor). Ruy Blas. Hernani. Les Misérables. La Légende des Siècles.
Ibsen. Un Ennemi du Peuple.
D'Ivoi. Les cinq sous de Lavarède.
Kipling. La Lumière qui s'éteint.
Kropotkine. Autour d'une Vie.
Labiche. Les deux Timides.
La Bruyère. Caractères.
La Fontaine. Œuvres.
Lavedan. Le Vieux marcheur. Le Marquis de Priola.
Leblanc (Maurice). Arsène Lupin.
Leconte de Lisle. Poésies.
Loti (Pierre). Matelot. Les Désenchantées. La Mort de Philas. Pêcheurs d'Islande.
Madelin. Le Chemin de la Victoire.
Maeterlinck. Le Temple enseveli. Le Trésor des Humbles.
Michelet. Jeanne d'Arc.
Mirbeau. Les Affaires sont les Affaires.
Molière. Théâtre.
Montaigne. Extraits et Essais.
Morizet (André). Chez Lénine et Trotski.
Murger. Scènes de la Vie de Bohème.
Musset (Alfred de). Théâtre et Poésies.
Franc-Nohain. Fables.
Ohnet. Maître de Forges.
Pailleron. Cabotins. Le Monde où l'on s'ennuie.
Pascal. Pensées.
Perochon. Le Chemin de la Plaine.
Pierrefeu. G. Q. G. Plutarque a menti. Plutarque n'a pas menti.
Piccolomini Aeneas Sylvius. Euryale et Lucrece.
Plutarque. La Vie des Hommes illustres.

Poe (Edgar). Contes Extraordinaires.
Un groupe de Poilus. Contes véridiques des tranchées 1914-1915,
1914-1916.
Pourrat. Gaspard des Montagnes.
Prévost (Marcel). Lettres à Françoise.
Racine. Œuvres.
Rachilde. La Souris Japonaise.
Regnard. Le Légataire Universel.
Renan. Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse.
Renard (Jules). Fables, Théâtre.
Romain Rolland. Jean-Christophe.
Rostand. L'Aiglon. Chantecler. Cyrano de Bergerac.
Sand (George). François le Champi. Le Marquis de Villemer.
Sandeau (Jules). Mlle de la Seiglière.
Schiller. Guillaume Tell. Marie Stuart.
Séverine. Line.
Shakespeare. Le Songe d'une Nuit d'Été. Timon d'Athènes.
Ed. Schure. Les Grands Initiés. Les Grandes Légendes de France.
Sienkewicz. Quo Vadis ?
Spinoza. L'Éthique.
De Staël. Corinne.
Stendhal. La Chartreuse de Parme. Le Rouge et le Noir.
Sully-Prudhomme. Les Vaines Tendresses.
Theuriet (André). Le Fils Maugars.
Marcelle Tynaire. La Maison du Pêché.
Tolstoï. Anna Karénine. Résurrection. La Guerre et la Paix.
Verhaeren. Pages choisies.
Verne (Jules). Le Tour du Monde en 80 Jours. 20 mille lieues sous
les mers.
De Vigny. Poésies. Cinq Mars.
Voltaire. Romans. Contes et Satires.
Wagner (Charles). La Vie simple.
Wyss. Robinson Suisse.
Zamacoïs. Le Rêve d'Angélique.
Zola. La Faute de l'Abbé Mouret. Le Rêve. Germinal.

TABLEAU D'HONNEUR

IZAAC, président honoraire.
BOURGUIGNON, secrétaire général honoraire.
FAVRET, secrétaire général honoraire.
CONAN, secrétaire général honoraire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : SCAPINI ; Vice-Présidents : FAVRET, GRILLET, NOIREAUX.
Secrétaire général : BLONCOURT.
Trésorier : Gaston L'EVESQUE.
Membres : AMBLARD, ANTOINE, ARNAULT, BARDOUX, BERTRAND, BOIS, CABASSON,
COURTEIX, DERUNDER, FAUVEL, CONAN, GOUBIN, GUILLAM, IZAAC, LAFARGUE, LA-
GARDE, LALLEMENT, LAUTÉ, MALGAT, MULLER, NICOLAI, ROBERT (Maurice), TOU-
DOURI, VIROT.

COMITÉ D'ACTION

M. FRANÇOIS-MARSAL, Président d'honneur ;
M. le Baron DE TRAVERSAY, Président ;
Mlle ARBEL, Vice-Présidente ;
M. OSCAR BLOCH, Secrétaire adjoint ;
M. AUTERBE, Actuaire à la Compagnie « L'Union » ;
M. Marcel BLOCH.
Mme BROQUIN.
M. CHEFFER.
M. Pierre CHÉROT.
Mme CHEVALIER.
Mme CONTAMIN.
M. DUBRANLE, Inspecteur des Ecoles de Rééducation.
Mlle JALAGUIER.
Baronne DE GROTHUSS-GERNANDT.
Mme HENRI.
Mme KALT.
Mme L'EVESQUE.
Mme LÉVY-WEISS.
M. MAYER.
Mme MEYER.
Mme MUS.
M. PASCAL.
Dr SCHNEIDER.
Colonel DE TRAVERSAY.

Liste des Donateurs

Mme Gendronneau, Nantes, 10 fr. — Les lecteurs de la Bibliothèque, 12, rue Titon, à Paris, 50 fr. — Anonyme n° 25.567, 20 fr. — M. Alexandre, à Cannes, 20 fr. — M. Zeller, à Paris, 100 fr. — M. Barbier fils, à Paris, 50 fr. — Mme Gustave Bloch et ses fils, transmis par la Société Sidi Brahim du Canton de Lon, 100 fr. — Anonyme n° 25.621, 500 fr. — Mlle Crassons, à Fleury (Aude), 30 fr. — Amicale des Prisonniers de Guerre du Camp de Konigsbruck, 100 fr. — Cie Assurances Yorkshire, à Paris, 200 fr. — M. Carmé, à Paris, 1.000 fr. — M. le baron de Cougny, à Savigny-sur-Faye (Vienne), 100 fr. — Mme H. Canet Stubbs, à Calais, 200 fr. — M. Lacoux, à Montrouge (Seine), 50 fr. — M. et Mme Georges Kaan, à Paris, 50 fr. — M. le comte François du Luart, à Launay (Sarthe), 500 fr. — M. Paul Auscher, à Paris, 50 fr. — Mme Domec, à Paris, 100 fr. — Mme Michaud, à Paris, transmis par l'Université des Annales, 10 fr. — Mme Harlé, à Paris, affectation Maisons de Repos, à Franceville, 200 fr. — Anonyme, transmis par l'Amiral Besson, 3.000 francs.

